



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Savoie

<p><b>École Primaire Simone Veil</b> <b>79 Chemin de l'Église</b> <b>73100 Mouxy</b> <b>04 79 61 62 05</b> <a href="mailto:ce.0731063j@ac-grenoble.fr">ce.0731063j@ac-grenoble.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ÉCOLE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b> <b>16 juin 2026 – 18h30</b></p>
---	--

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**Présents :**

**Président (directeur d'école) : M. Déchène-Cotillon**

**Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mme Chéry**

Équipe enseignante :	Madame Terrier (PS-MS) Madame Guetaz (CE1-CE2) Madame Lhotel (CE2-CM1)
Le Maire ou son représentant :	Madame Dorel (Adjointe)
Invités :	<u>Représentants des parents d'élèves :</u> Madame Albert Monsieur Dufour Madame Campanella Madame Monteillet Madame Frick

**Excusés :**

Mme Borde (Enseignante)

Mme Le Marec (Enseignante)

Mme Durieux (Enseignante)

Madame Ekstets (Enseignante)

Madame Hermand (Enseignante)

Madame Comas (Enseignante)

M. Curioz (Enseignant)

Mme Duc (ATSEM)

Mme Fontana (ATSEM)

Mme Andrian (Aide ATSEM)

Mme Da Costa (AESH)

Mme Massompierre (AESH)

M. Martinet (AESH)

Mme Pichon (Psychologue scolaire)

Monsieur Moret (Maire)

Madame Fastier (Responsable affaires scolaires)

Madame Savarino (parent d'élève délégué)

Monsieur Toussaint (parent d'élève délégué)

Madame Bosio (parent d'élève délégué)

Madame Sipos (parent d'élève délégué)

Début du conseil d'école : 16 juin 2026 – 18h30

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par un représentant de l'institution puis un représentant communal et enfin un représentant des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Madame Campanella – parent d'élève délégué titulaire

La séance commence par l'approbation du PV du 2ème conseil d'école de l'année scolaire.

Personne n'émet la demande ou le souhait de voter à bulletin caché. Un vote à main levée a donc lieu.

Pour	Contre	Abstention	Total
10	0	0	10

Les membres approuvent à l'unanimité le PV du conseil d'école du 31 mars 2026.

## **I. Parcours de l'élève :**

## **A. Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place :**

### **a. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

Les APC correspondent à du temps que les enseignants doivent obligatoirement consacrer aux élèves.

Pour chaque enseignant, 36 heures d'APC sont allouées pour l'année scolaire (sauf pour le directeur qui est déchargé de ces 36 heures). Pour la classe de CM2, Mme Le Marec effectue des APC à hauteur de 12h (33%).

Néanmoins, des « décharges » d'APC sont présentes pour les enseignants notamment pour la saisie des résultats des évaluations de l'ordre de 6h – sauf pour le directeur de l'école. Les enseignants n'effectuent donc que la différence au niveau du nombre total d'heures d'APC.

Ces aides pédagogiques complémentaires ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique permettant d'apporter aux élèves concernés, sélectionnés par l'enseignant en fonction de leurs difficultés, un accompagnement différencié et adapté aux besoins de chacun afin de susciter et renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants travaillent prioritairement les domaines de la langue et des mathématiques lors de ces APC.

Les APC se déroulent aux horaires et jours choisis par l'enseignant responsable. Dans l'école, l'ensemble des APC dure au minimum 30 minutes et ont lieu en fin de journée ou pendant la pause méridienne dans la semaine.

Le bilan de ces actions est très positif. Les élèves en difficulté ont été pris en charge en APC et en soutien pour réaborder des notions clés dans les apprentissages. Les progrès imputés à ce dispositif sont difficiles à évaluer tant les dispositifs d'accompagnement sont complémentaires les uns des autres. L'équipe note l'investissement de la part des familles et des enfants.

### **b. Les vacances apprenantes :**

Lors des vacances scolaires (sauf les congés d'hiver), le Ministère de l'Éducation Nationale offre la possibilité, aux enseignants volontaires, de prendre en charge un ou des groupes d'élèves en difficulté.

L'accueil des enfants s'effectue sur la base du volontariat mais est fortement souhaité pour les élèves qui sont ciblés. Ces stages de réussite sont proposés aux élèves rencontrant le plus de difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Le directeur s'était porté volontaire au sein de l'école pour encadrer ces stages lors de chaque période de vacances scolaires.

Aux vacances d'automne, à celles de février à celles de printemps, des élèves CM étaient pris en charge.

Le bilan de ces stages de réussite est très positif. Les élèves ont pu revoir, réaborder, consolider des notions vues en classe précédemment, de manière plus ludique, afin de permettre l'amélioration durable des résultats.

Des stages auront probablement lieu pendant les vacances d'été selon des modalités définies ultérieurement.

## **B. Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP :**

### **a. Bilan des actions cycle 3 :**

Outre les compétences et objectifs en langue et en mathématiques, grands enjeux du cycle 3, plusieurs autres actions ont été menées tout au long de l'année scolaire.

Les classes de CM1 et CM2 travaillent autour de trois thématiques : la vie naturelle au lac, la montagne vécue et la ville architecturale.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme du cycle 3 avec notamment l'étude des différents milieux et de l'habitat de ceux-ci en fonction des différents grands enjeux actuels.

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

D'une manière générale les élèves apprécient ces activités de responsabilisation. Outre les compétences purement scolaires qui sont multiples, les compétences de vivre-ensemble sont mises en perspective. Les élèves deviennent acteurs de la vie en classe, responsables de leurs

actions et de la création du lien entre les individus et la classe en apprenant à devenir citoyens acteurs et responsables.

Dans l'ensemble des projets ils doivent aussi apprendre à être capables de nommer les objectifs à atteindre, de déterminer les obstacles à vaincre, de choisir les stratégies pertinentes à mettre en œuvre et surtout de cerner les appuis dont ils ont besoin.

Les CM2 vont se rendre au collège le 22 juin pour une visite. Une rencontre avec les 6<sup>ème</sup> a été organisée, ils pourront également faire des recherches au CDI et prendre le repas au self. La liaison administrative s'effectue en fin d'année à travers la transmission de documents de suivi des élèves. De plus, le collège a effectué une opération « portes ouvertes » le 29 mai au soir.

#### **b. Bilan de la liaison GS/CP :**

Au sein de la classe de GS-CP la liaison est assez automatique et naturelle. Elle s'effectue également avec la classe de MS-GS.

Mme Comas mentionne que les élèves de GS des deux classes seront accueillis dans les classes d'élémentaires. Le même dispositif sera déployé pour les futurs GS.

Une liaison GS-CP vise notamment à mettre en place des moyens afin de favoriser la fluidité de la continuité et éviter la rupture qui met en difficulté certains élèves à l'entrée au CP. Elle a également pour but d'assurer la continuité dans les comportements et les apprentissages, donner des repères et rassurer les élèves. Des outils pédagogiques communs sont présents : sous-main, bandes numériques, cahiers ainsi que la méthode d'apprentissage de lecture.

Il est à noter que d'un point de vue purement administratif, des réunions abordant le suivi des élèves, au sein de l'école, sont organisées.

## **II. Projet et vie de l'école :**

### **A. Bilan des actions du projet d'école :**

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Par définition, aucun projet d'école n'est semblable.

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages des élèves, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Les illustrations du projet d'école cette année ont été multiples.

Tout d'abord, la majeure partie de ces illustrations se réalise au sein même de la classe, avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

Ensuite, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décorticage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI et les TBI présents dans les classes.

Enfin, d'autres actions relèvent davantage du domaine collectif et nécessitent une réflexion plus approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants.

La question de la difficulté scolaire a été longuement étudiée et analysée par l'équipe enseignante afin de la traiter de la manière la plus efficiente possible.

## **B. Bilan des actions des projets de classe :**

### **a. Bilan des actions communes de l'école :**

#### **1. L'écologie**

Les élèves ont tous participé au défi de l'éco-mobilité le vendredi 20 septembre organisé par Grand-Lac. 79,1% des élèves sont venus à pied ou à vélo. Un nouveau défi a été organisé ce jour.

Les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont bénéficié d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation sera consacrée au recyclage des déchets verts. Une visite de tri s'effectue en fin d'année à Chambéry.

Un intervenant, professionnel de la nature, s'est rendu, bénévolement en GS-CP en préparation de la classe de découverte.

Les classes de GS-CP et CM2 ont participé au programme Ecopousse avec l'ASDER afin de sensibiliser les enfants à la transition énergétique.

## **2. Cycles sportifs**

Un cycle natation s'est déroulé en octobre/novembre pour les CE1-CE2 et les CE2-CM1 et le second entre le 20 avril et le 21 mai pour les GS-CP et CP-CE1.

Ces cycles se sont déroulés en binômes, deux fois par semaine à la piscine d'Aix-les-Bains.

Un cycle ski de fond s'est mis en place en janvier ainsi qu'un cycle voile est en place actuellement pour les élèves de CE2-CM1.

La familiarisation avec le milieu aquatique par le biais d'apprentissages multiples en fonction des élèves s'est effectuée tout au long des séances.

## **3. La bibliothèque municipale**

Les accueils avec la bibliothécaire se sont poursuivis durant toute l'année scolaire. Le travail a été vraiment très apprécié de tous et se révèle très bénéfique pour les enfants. Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque.

Les classes de maternelle ont bénéficié de lecture une fois par semaine le mardi (ou vendredi pour GS-CP) après-midi. L'emprunt des livres avait lieu une semaine sur deux. La bibliothécaire a utilisé beaucoup de supports variés pour familiariser les enfants à différentes formes d'écrits.

Les classes du CP jusqu'au CM2 ont pu bénéficier d'interventions lecture par la bibliothécaire. Un temps commun, une fois par mois, par classe où la bibliothécaire lisait et prenait un temps d'échange avec les enfants. Après un temps de découverte de la bibliothèque, ces derniers pouvaient également emprunter un livre à la fin de la séance. La fin de l'année a été plutôt réservée à la mise en place du concours lecture de la vache qui lit avec la classe de CE2-CM1.

L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement Sandrine pour tout son investissement auprès des élèves et espère que la prochaine bibliothécaire pourra autant s'investir avec les classes.

## **4. Les cérémonies**

Les classes de CE2-CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie du 8 mai, ils ont entonné les Allbrogés, le Chant des Partisans et la Marseillaise.

L'assemblée mentionne que l'association Mouxy Melody a beaucoup apprécié accompagner les élèves.

Ces initiatives, lourdes de symboles, représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir. Adossé aux enseignements, en particulier à l'enseignement moral et civique, il concourt à la transmission aux enfants des valeurs et grands principes de la République (laïcité, respect mutuel, lutte contre toutes les formes de discrimination et contre le racisme).

### **5. La course ELA**

Les élèves n'ont pas participé à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA compte-tenu du plan vigipirate.

L'objectif résidait dans la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie.

Le planning du robot du stade est questionné par les enseignants.

### **6. Le conseil d'école d'élèves**

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école où les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 1**).

Il est mentionné par Mme Dorel qu'un audit des installations dans la cour de récréation sera effectué par une société notamment concernant les troncs et copeaux. Au besoin, des décisions seront prises.

### **7. Instance municipale jeune**

Une dernière réunion a été effectuée jeudi 04 juin. Un bilan vient d'être effectué. La kermesse italienne a été discutée et programmée pour la soirée du 30 juin (théâtre + kermesse).

Les élus de l'IME iront à Paris le 2 juillet : visite du Panthéon ainsi qu'une balade sur la Seine pour découvrir les monuments parisiens.

Les élèves sont conscients qu'il faut passer du temps pour suivre les projets souhaités.

L'instance municipale jeune a volonté à se remettre en place à la rentrée scolaire prochaine étant donné que ceci représente un vrai engagement de citoyenneté.

L'élue souligne l'engagement de tous les enfants élus.

## **8. Permis piéton et permis internet**

Les deux classes ont participé au permis piéton pour les CE2 et au permis internet pour les CM2. Ces permis se déroulent en partenariat avec la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) a consisté en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD). À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines. Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure). Lors de la troisième séance, les permis ont été remis, en présence des enseignants, du directeur, d'un représentant de la mairie et d'un gendarme.

Tous les élèves ont réussi les différents permis. Le bilan de l'action est très positif et répond à un réel besoin de la part des élèves et de l'équipe pédagogique.

Il est à noter que les CM2 ont également bénéficié d'un échange concernant le harcèlement/cyberharcèlement et les différents enjeux de ces phénomènes.

## **9. Collectes**

Une belle quantité de bouchons et couvercles en plastique a été collectée tout au long de l'année scolaire. La collecte de piles a connu moins de succès.

## **10. Le site internet de l'école**

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur avait mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire. L'ensemble de ces éléments est ainsi accessible et consultable à tout moment.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

## **11. La kermesse**

La kermesse se déroulera le vendredi 26 juin au soir. Toutes les classes vont se présenter devant le public à travers des chants, des danses ou des spectacles gymniques.

## **12. Théâtre**

La municipalité a fait le choix d'offrir aux élèves de CM des interventions d'un professionnel du théâtre en vue de la fête des parents.

Les élèves bénéficient actuellement des interventions d'un professionnel. Un projet de mise en voix de recueils poétiques et d'une pièce avec une représentation est prévue le 30 juin.

## **13. Parc cour vert**

Le projet de végétalisation de la cour (« Cour du Vivant » / « Parcours Vert ») continue de mobiliser plusieurs parents référents et volontaires cette année. Certains parents relancent activement cette dynamique collective à travers l'organisation de nouveaux chantiers participatifs, initialement prévus en juin puis reportés à l'automne afin de favoriser de meilleures conditions pour les plantations et les aménagements extérieurs.

Les échanges rappellent la volonté de poursuivre la transformation progressive des espaces de l'école en lieux plus naturels, ludiques et adaptés aux besoins des enfants : végétalisation, petites constructions en bois ou bambou, espaces calmes, zones de grimpe, haies végétales, fresques, bancs et aménagements simples pouvant être réalisés avec l'aide de familles volontaires.

Les parents porteurs du projet encouragent également la participation des familles via des dons de matériaux, végétaux et du temps bénévole afin de faire vivre ce projet collectif sur plusieurs années.

## **14. Le protocole de santé mentale**

Le protocole santé mentale des élèves a pour objectif de mieux repérer les situations de mal-être ou de souffrance psychique et d'assurer une prise en charge adaptée. Il repose sur cinq étapes : repérer, alerter, évaluer, orienter et assurer un suivi de l'élève. Tous les membres de la communauté éducative (personnels, familles, élèves) peuvent contribuer au repérage des signes d'alerte, tandis que l'évaluation et l'accompagnement relèvent des professionnels médico-psycho-sociaux de l'Éducation nationale. Ce protocole garantit la confidentialité des informations, associe les familles et s'inscrit dans une démarche globale de promotion du bien-être et de la santé mentale à l'école.

## **b. Bilan des actions des classes :**

### **1. La classe de CM2**

La classe de CM2 ont travaillé autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale.

Les élèves se sont rendus aux archives départementales afin d'aborder la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale et son incidence sur la Savoie. La même journée, ils ont pu bénéficier d'une intervention du service patrimoine « Bombardements et reconstruction de Chambéry ».

Une dernière sortie aura lieu prochainement avec le service patrimoine concernant l'aménagement des quartiers du Biollay. Par la suite, ils réaborderont les mouvements de population et l'habitat de montagne au musée Savoisien.

Les élèves ont travaillé sur le programme éco-pousse avec les GS-CP afin de les sensibiliser à l'écologie.

Le "Savoir Rouler à Vélo" est un programme national qui vise à rendre les élèves autonomes et responsables à vélo, notamment pour leurs déplacements quotidiens. Il se déroule en trois étapes : maîtriser le vélo (équilibre, freinage, direction), circuler en sécurité (apprendre les règles de circulation) et rouler en situation réelle. À partir d'avril, les CM2 de l'école ont bénéficié de ce dispositif pour acquérir ces compétences essentielles avant leur entrée au collège.

### **2. La classe de CE2-CM1 :**

Les élèves ont bénéficié d'une intervention, financée par Grand Lac. Une animatrice du Collectif Jeu Change a proposé un atelier de sensibilisation "Super Loopi : mission secrète". L'objectif était de sensibiliser les élèves à l'économie circulaire de manière ludique en utilisant le jouet comme vecteur de message sur l'éco conception, le choix éclairé (utilité réelle, immédiate...), sur les différentes manières de consommer, sur le réemploi....

Les élèves de CE2-CM1 ont réalisé un cycle ski de fond de 4 séances au Revard en janvier.

Les élèves ont la chance de réaliser une classe de voile où ils sont sensibilisés à la pratique de la voile, plus précisément à la navigation à bord d'un optimist. Ils sont confrontés à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (vent, pluie, température...). Cette activité a favorisé la maîtrise des émotions, d'apprécier le risque et de construire sa propre sécurité en navigation collective et a permis aux élèves de se déplacer dans un milieu naturel.

Ce cycle permet aux élèves d'appréhender des notions techniques liées à la voile :

- la propulsion (gonfler ma voile pour avancer et la dégonfler pour s'arrêter)
- mise à l'eau (préparation du bateau : fixer la voile, gouvernail, dérive ...)
- gérer son bateau (se répartir les rôles lors de la navigation, remorquage )
- prise d'informations (chercher le vent, naviguer à différentes allures : vent de face, vent de près, vent de travers...

Les élèves ont pour but de valider le niveau blanc (découvrir la voile) et le niveau jaune (se déplacer à la voile sur des trajectoires directes).

### **3. Les classes de CE2 et de CE1-CE2 :**

Les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont clôturé un travail sur la préhistoire et le mode de vie des hommes préhistoriques en se rendant aux grottes de Cerdon dans l'Ain pour participer à des ateliers sur la Préhistoire et faire une visite de la grotte. Ils se sont également rendus à Chambéry pour travailler sur le Moyen-Âge tant en ville qu'au musée savoisien.

Nous avons pu observer le cycle de vie du papillon Vanesse des Orties en accueillant des chenilles dans notre classe au mois de mai.

Nous avons passé deux jours au centre équestre de l'Etalon où les élèves ont participé à des activités de découverte de l'équitation à travers des ateliers ludiques à poney.

Nous avons eu la chance de pouvoir fabriquer notre pain au four à pain de Drumettaz-Clarafond qui a été allumé pour l'occasion.

Les élèves ont été très attentifs et ravis de fabriquer leur boule de pain. Ils ont pu découvrir l'histoire liée au four à pain et à son utilisation autrefois.

Pour terminer plusieurs séances de sensibilisation au tri des déchets, nous nous rendrons jeudi au centre de tri de Bissy pour découvrir ce que deviennent les déchets de la poubelle jaune.

### **4. La classe de GS-CP :**

Plusieurs projets se sont déroulés tout au long de ces trimestres.

-Programme Ecopousse (participation à 3 séances avec un intervenant sur la sensibilisation au gaspillage, les déchets et la biodiversité).

-Participation au concours Ecopousse, l'œuvre réalisée par les élèves de la classe sera exposée à la bibliothèque Lamartine à Aix-Les-Bains du 30 juin au 31 juillet 2026 avec d'autres œuvres.

Le vernissage est prévu le mercredi 1er juillet à 16 h en présence des élèves et de leur famille (invitation à venir)

-La sortie à Crolles sur le thème des fourmis animée par Dominique Pettelot (accompagnateur moyenne montagne) s'est déroulée le 21 avril 2026 dans de bonnes conditions avec encore quelques névés.

-Les visites à Aqualis du mardi 28 avril et du vendredi 22 mai sur les tortues et les libellules se sont très bien passées et sont bien adaptées aux élèves.

-Les élèves des écoles de Méry et de Mouxy ont pu se rencontrer le mardi 19 mai à Mouxy pour la visite de la gare de Mouxy (nous remercions l'association TCAC qui a pu nous accueillir) et le vendredi 29 mai à Méry pour une rencontre sportive, avant de se retrouver pour la classe découverte.

-Les élèves ont pu assister à une animation sur les abeilles le jeudi 28 mai 2026 grâce à Pierre Exertier qui nous a présenté tout le matériel de l'apiculteur.

-Classe découverte 15 et 16 juin 2026 au Yayla de Rochebrune retour prévu mardi 16 juin aux alentours de 18H45.

## **5. La classe de MS-GS :**

Le projet de la classe a été basé sur l'observation d'animaux et de végétaux de l'environnement proche de l'école.

Trois sorties ont été réalisées avec la classe pour travailler autour de la végétation : l'arbre, ses feuilles, la fleur (différents éléments de la fleur, la fleur « père et mère », l'évolution de la fleur).

Les enfants ont également pu observer des insectes à l'école : sauterelles, coccinelles, larves et chenilles de papillons en abordant le cycle de développement des insectes.

Ils ont abordé en classe la recherche de petites bêtes en eau douce : crustacés, larves d'insectes et mollusques. L'adaptation à la vie en eau douce a été questionnée.

Les élèves ont travaillé également sur un mammifère souterrain : la taupe en questionnant son adaptation à la vie souterraine.

Les animaux du pôle nord et l'adaptation au grand froid a été évoquée en fin d'année.

L'ensemble de ces activités a pu permettre d'aborder la notion de chaîne alimentaire.

## **6. La classe de PS-MS :**

La fin d'année a été riche en projets pour la classe de PS-MS. Les élèves ont participé à deux interventions animées Cohab Faune sur le thème des insectes : une séance de découverte en classe suivie d'une sortie aux abords de l'école pour observer les insectes dans leur milieu naturel.

Ils ont également bénéficié d'une intervention sur les troupeaux et l'élevage, comprenant un temps en classe et une sortie sur le terrain (visite d'une ferme locale).

Enfin, la classe poursuit son travail avec Aqualis. Une sortie au lac du Bourget est programmée fin juin afin de découvrir la macro faune aquatique et d'observer les petites espèces vivant dans l'eau.

## **7. Le décroisement en maternelle :**

Les élèves de GS sont pris en charge en début d'après-midi par Mme Terrier afin d'alléger les groupes de GS-CP et MS-GS.

Afin de favoriser la liaison GS /CP, une visite des GS des 2 classes, futurs CP, sera organisée dans la classe de Florence Comas, la classe d'Isabelle Champier en P5.

Les activités en lien avec les CM2 se poursuivent :

- Atelier cuisine
- Lecture d'histoires
- Parcours

L'ensemble de l'équipe remercie la bibliothécaire pour son implication et dévouement auprès des enseignants et des enfants.

Des remerciements sont également formulés à destination de l'ensemble de l'équipe municipale élue et des agents pour leur collaboration et leur engagement auprès de l'école.

L'équipe remercie l'APEM pour son soutien financier.

### **III. Fonctionnement de l'école :**

#### **A. Bilan des exercices de sécurité :**

Plusieurs exercices ont été effectués avant le 2<sup>ème</sup> conseil d'école : 5 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (3 attentat/intrusion, 2 risque majeur) ainsi que 2 exercices incendie. D'autres exercices ont été réalisés entre le 2<sup>ème</sup> conseil d'école et celui-ci.

Tout d'abord, nous avons procédé à un exercice de confinement "attentat/intrusion" le 01 juin. Aucun dysfonctionnement n'est à relever.

Enfin, un dernier exercice incendie a été réalisé le 9 juin.

Au total, durant toute l'année scolaire, ont été mis en place : 6 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (4 attentat/intrusion confinement ou fuite, 2 risque majeur) ainsi que 4 exercices incendie.

#### **B. Bilan financier des actions municipales :**

Les budgets couvrent l'année civile pour la mairie mais l'école fait le choix de l'utiliser sur les années scolaires.

Celui qui était affecté à l'année scolaire actuelle est soldé.

Le budget 2026 sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine ainsi que le compte-rendu d'activité de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les crédits accordés aux élèves moussards.

#### **C. Travaux**

Outre les réparations du quotidien, durant l'été des travaux de peintures sont prévus notamment des salles/classes du RDC ainsi que des petits aménagements de classes (étagères ou autre).

#### **D. Préparation du bureau des élections pour l'année n+1**

Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Les dates sont précisées chaque année par une note de service publiée une quinzaine de jours avant les élections.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative notamment concernant les compétences suivantes :

- vote du règlement intérieur de l'école
- adoption du projet d'école
- avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- proposition d'un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le vote s'effectuera uniquement par correspondance.

Les conditions de ce vote sont clairement indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles.

Les documents relatifs aux élections comportent :

- les bulletins de vote
- la notice explicative du vote par correspondance
- éventuellement les professions de foi
- trois enveloppes numérotées garantissant l'anonymat du vote

Les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin soit 12h. Le vote par correspondance peut également être transmis directement par l'élève sous pli fermé.

Le directeur attire l'attention des parents d'élèves délégués sur leur engagement quant à l'organisation matérielle de ces élections. Lors du dernier scrutin, seulement trois candidats ont pris du temps pour aider l'école, l'équipe trouve cette situation fort déplorable.

Une date sera transmise, à la rentrée scolaire, aux candidats afin de préparer l'organisation matérielle de l'élection.

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où le parent s'est vu retirer l'autorité parentale. Lorsqu'un tiers est chargé de

l'éducation de l'enfant, il a le droit de voter et d'être candidat à ces élections en lieu et place des parents. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école ou le même établissement. Chaque électeur est éligible sauf les personnels parents d'élèves des établissements scolaires membres de droit du conseil d'école ou d'administration et les personnes siégeant à qualités (désignées par un organisme).

Les listes peuvent ne pas être complètes. Néanmoins, chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les 7 suppléants sont élus à la suite des 7 titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste. Si, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu ou si les résultats ne permettent pas d'assurer la parité du nombre de parents d'élèves avec le nombre de classes, il est procédé par tirage au sort aux désignations nécessaires parmi les parents d'élèves volontaires qui remplissent les conditions pour être éligible. Le conseil d'école est valablement constitué même si aucun représentant de parents d'élèves n'est élu ou désigné.

Les parents d'élèves délégués seront invités afin d'épauler l'école dans la gestion des élections.

Une présentation dans l'ensemble des classes, du rôle et des missions des parents d'élèves délégués, est présente dans chaque classe lors des réunions de rentrée.

#### **IV. Organisation de la rentrée n+1 :**

##### **A. Structure de l'école :**

L'école comptera 7 classes à la rentrée scolaire prochaine. De multiples doubles niveaux seront présents.

La répartition des élèves et des classes n'est pas effectuée de manière définitive dans la mesure où les effectifs varient jusqu'en septembre.

Il a été nécessaire de rappeler, à plusieurs reprises le rôle et la fonction de chacun : la mairie et seulement la mairie inscrit les enfants et le directeur les admet à l'école.

Une attention est portée au fait que 24 élèves maximum par classe doivent être présents en GS, CP et CE1 : préconisation nationale.

Le directeur sera déchargé à 33% soit 1 jour fixe toutes les semaines ainsi qu'un autre jour toutes les 3 semaines.

Actuellement, les effectifs prévus sont :

<b>Cycle</b>	<b>Nombre d'élèves par niveau prévus (non par classe)</b>
<b>1</b>	<b>15 PS / 25 MS / 22 GS</b>
<b>2</b>	<b>25 CP / 22 CE1 / 23 CE2</b>
<b>3</b>	<b>17 CM1 / 24 CM2</b>
<b>Total : 171</b>	

**B. Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée scolaire prochaine en 6ème en PS :**

**a. La rentrée des primaires :**

La rentrée est prévue le mardi 01 septembre à 8h20.

Un temps d'accueil de la part du directeur et des enseignants aura lieu. Les parents seront invités à rester à l'école durant ce temps d'accueil.

Les élèves de de PS seront dans une classe de PS-MS, l'accueil s'effectuera en deux temps. Les MS débiteront la classe à 8h20 et un premier groupe de PS à 9h30 et l'autre groupe de PS à 10h30. Le lendemain, si le cadre le permet, ils arriveront de manière échelonnée.

Le directeur organise une réunion avec l'ensemble des nouveaux arrivants à l'école, fin juin, afin d'établir un premier contact avec les parents et les enfants. De plus, lors de ce temps

d'échange, une visite des locaux a également eu lieu afin de permettre à tous de découvrir les lieux de rentrée.

L'enseignante des PS-MS ainsi que le directeur effectueront une rencontre avec l'ensemble des PS fin juin-début juillet en fin d'après-midi.

#### **b. La rentrée des 6èmes :**

La rentrée des 6èmes au collège de secteur de Grésy-sur-Aix est prévue le 01 septembre à 9h.

Les élèves sont rassemblés dans la cour. Ils sont pris en charge par le professeur principal. Des informations sur le travail au collège, la vie scolaire, l'emploi du temps, règlement intérieur sont évoquées. Une rencontre de tous les professeurs a lieu. Le repas au restaurant scolaire est fortement conseillé car sa découverte fait partie du programme de la journée.

Les parents demeurent sur le parvis et sont accueillis dans l'amphithéâtre par les équipes de direction, gestion et vie scolaire à 9h15.

En amont, une soirée porte ouverte a eu lieu le 29 mai. Au cours de cette soirée, les parents et enfants ont eu la possibilité de rencontrer l'équipe pédagogique et éducative autour d'ateliers.

#### **V. Questions diverses :**

Avant d'aborder les différentes questions diverses, le directeur précise, qu'au nom de l'ensemble de l'équipe, il souhaite remercier tous les parents bénévoles pour les accompagnements effectués tout au long de l'année scolaire ainsi que tous les intervenants de l'école tant rémunérés que volontaires.

Les parents abordent les différentes questions transmises selon l'ordre envoyé au directeur.

Tout d'abord ils mentionnent des remerciements : à l'ensemble des enseignants pour les projets qui ont été menés. Les parents remercient également les agents de la cantine et du périscolaire, les enfants adorent les moments passés à la garderie.

Mme Campanella questionne la mise en place du dispositif FaunaFlora. Il est discuté concernant la mise en place pour les années scolaires prochaines.

Ensuite, des questions sont présentes concernant la classe de CM1. Tout d'abord, la gestion des devoirs a parfois été compliquée cette année (devoirs notés le mauvais jour, cahiers/fichiers absents des cartables...). Les parents sont conscients que la rotation des enseignantes a dû complexifier cette gestion et que les enfants en CM1 doivent commencer

à faire preuve d'un minimum d'autonomie mais est-il possible de réfléchir à une simplification de la prise des devoirs ? Le poids des cartables pose également question avec des cahiers « inutiles » qui sont souvent transportés par les élèves.

Mme Lhotel mentionne que les devoirs sont notés à la semaine et que les cartables sont constitués avec les deux enseignantes tous les soirs avec les enseignantes (l'une pour le début et l'autre pour la fin de semaine). Certains élèves souhaitaient s'avancer et donc ont davantage de cahier dans le sac (volonté des enfants).

La réflexion sur l'étude dirigée est à nouveau abordée. Le directeur précise que l'étude n'est pas mise en place faute d'enseignants volontaires. L'année scolaire prochaine l'étude devrait être mise en place sur deux jours. Un sondage sera réalisé en tout début d'année scolaire pour des groupes à partir de 5 enfants. Mme Dorel précise que les enfants seront encadrés par l'enseignante pour une étude dirigée et non surveillée. C'est un service communal. Le tarif varie entre 3€ et 4€ (4,50€ pour les extérieurs).

Enfin, le péricolaire est questionné. Tout d'abord, la cantine reste très bruyante, l'engagement d'une réflexion sur les aménagements possibles afin de réduire le bruit ambiant (parois acoustiques par exemple) est abordée.

Mme Dorel mentionne que ce point est récurrent dans l'ensemble des écoles sauf dans les nouvelles écoles. La question des panneaux acoustiques peut être abordée. L'ensemble sera questionné lors d'une réflexion globale de l'école. Mme Campanella mentionne que la création de faux plafond ne donne pas toujours des résultats satisfaisants d'atténuation du bruit.

Ensuite, les classes de CM1 et CM2 sont particulièrement exposées à la chaleur, étant exposées plein sud. La pose de filtres UV sur les vitres est abordée. La question des ventilateurs est évoquée par les parents.

De plus, les recherches très récentes montrent un risque de surexposition au cadmium, notamment via la consommation de produits à base de céréales. Dans ce contexte, il est questionné l'évolution de l'offre de repas à la cantine vers davantage de produits bio, en lien avec les résultats de l'enquête destinée aux parents qui a circulé en 2025 notamment sur les céréales, particulièrement touchées par la contamination au cadmium, et les fruits et légumes.

Mme Dorel mentionne que ce point a été abordé avec la responsable du service. Il est précisé que le traiteur Vacavant a un cahier des charges strict concernant le bio. Il est à noter que le traiteur a plusieurs écoles en marché et donc qu'un changement nécessiterait un changement de toutes les communes concernées.



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Savoie

De plus, certains élèves ne remplissent plus leur gourde au lavabo car l'eau serait tiède.

Enfin, plusieurs accidents se sont produits au niveau des rondins de l'espace de jeu, un moyen de les sécuriser est abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchêne-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 16 juin 2026 – 19h40

Le directeur,

Président du conseil d'école

**M. Déchêne-Cotillon**  
**École Primaire Simone Veil**

79 Chemin de l'Église

73100 Mouxy

Tél : 04 79 61 62 05

Mail : ce.0731063j@ac-grenoble.fr

Directeur

**M. Déchêne-Cotillon**

La secrétaire de séance

Mme Campanella